



Association Canadienne du Parachutisme Sportif

DEMANDE DE CERTIFICAT POUR SAUTS DE DÉMONSTRATION (CSD) AUPRÈS DE L'ACPS

Nom: _____ No. de l'ACPS: _____ date d'éch: _____
 Adresse: _____ courriel: _____ Brevet: _____
 Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____
 # de sauts: _____ # de sauts effectués l'an dernier: _____ # de sauts (voilure rectangulaire): _____

Directives pour l'examineur des exigences pour le certificat de sauts de démonstration :

- Assister aux sauts de qualification effectués par le candidat et signer chaque saut du candidat sur cette demande.
- Si un saut est raté, détruire ce formulaire et recommencer à nouveau.
- Le candidat ne peut se présenter à l'examen écrit qu'après avoir réussi ses dix sauts de qualification.
- Envoyer ce formulaire de demande accompagné de l'examen et d'un chèque ou mandat de poste de 40\$

10 Sauts de Qualification (il n'est pas nécessaire que tous les sauts soient signés par le même examinateur)

| No. du Saut | Date | Sorte et style de voilure | Initiales de l'examineur | No. de l'ACPS | Date d'échéance |
|-------------|------|---------------------------|--------------------------|---------------|-----------------|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

RÉSERVÉ À L'USAGE DE L'EXAMINATEUR

Je certifie par la présente avoir examiné les documents, observé les techniques, vérifié les connaissances du candidat et trouvé que celui-ci est qualifié pour effectuer des sauts de démonstration.

NOM _____ No. de l'ACPS _____ DATE d' échéance _____

SIGNATURE _____ DATE _____

Bonnes réponses obtenues sur l'examen ___/30 (minimum de 24 bonnes réponses sur 30 pour réussir)

RÉSERVÉ À L'USAGE DE L'ACPS

Date de réception _____ Frais: _____ Date d'approbation de la demande : _____

Approuvé par: _____ Poste à l'ACPS _____

Date de revalidation: _____

05/2008

Remarque: Seules les demandes accompagnées de l'examen et d'un chèque valide et au bon montant seront acceptées.

Certification pour les sauts de démonstration (CSD) de l'ACPS

Qui est Admissible?

Pour obtenir un CSD, il faut:

- être membre en règle de l'ACPS,
- avoir effectué un minimum de **500** sauts avec un parachute rectangulaire
- détenir un brevet **C** de compétence de l'ACPS/FAI
- avoir effectué un minimum de 50 sauts au cours des douze derniers mois.

Comment peut-on obtenir un CSD?

Pour obtenir un CSD, il faut non seulement être un membre en règle, mais il faut aussi: démontrer ses aptitudes en sauts de démonstration, connaître la planification et la préparation en ce qui concerne un saut de démonstration réussi. Vous devez aussi:

- avoir réussi l'examen du CSD avec un minimum de 24 bonnes réponses sur 30
- avoir exécuté dix sauts de précision *consécutifs et planifiés*. Chaque atterrissage doit se faire en restant debout et le sauteur doit faire son premier contact et s'arrêter en dedans d'un cercle de 10 mètres de diamètre constituant la cible tout en étant observé par l'examineur de CSD.

On veut dire par "planifiés" qu'avant chaque saut de qualification vous devez indiquer à l'examineur que vous allez effectuer un saut de précision avec atterrissage debout dans une cible désignée de 10 m de diamètre.

L'expression "consécutifs" est uniquement reliée à la planification. C'est-à-dire que vous pouvez sauter pour votre plaisir entre les sauts de qualification car l'examineur ne sera peut-être pas toujours à votre disposition, ou pour toutes autres raisons qui rendraient impossible l'exécution des dix sauts de qualification de façon strictement consécutive.

Par conséquent, si le dixième saut de qualification planifié est raté (c'est-à-dire, si le candidat n'atterrit pas debout et dans une cible désignée de 10 m de diamètre) il faut recommencer à partir du début. Aucun des neuf premiers sauts de qualification réussis ne sera considéré en vue de l'obtention du CSD. Ils doivent tous être repris.

On veut dire par "observé par un examinateur" que l'examineur de sauts de démonstration (SD) doit: observer le candidat durant son saut, noter et apposer ses initiales (ainsi que son numéro de membre avec la date d'échéance de son adhésion) à côté du saut exécuté sur le formulaire de demande de CSD.

LES FRAIS DE DEMANDE INITIALE D'UN CSD SONT DE 40\$ (VOIR PLUS LOIN)

Quelle est la durée d'un CSD?

Le CSD est émis pour une période d'un an. Vous devez le faire valider à chaque année en même temps que votre renouvellement d'adhésion à l'ACPS. Il y a des frais de 10\$ pour un CSD qui n'est pas renouvelé à temps. Les exigences pour un renouvellement de CSD sont:

- être un membre en règle de l'ACPS,
- avoir exécuté 50 sauts au cours des douze derniers mois (dont 10 d'entre eux qui doivent avoir été exécutés dans une cible désignée de 10 m de diamètre mais pas nécessairement consécutifs et, avoir utilisé un parachute conforme (charge alaire et caractéristiques de vol) pour tout saut de démonstration),
- on se réserve le droit de demander des photocopies des pages de carnets de sauts montrant que les sauts de qualification requis ont été effectués
- avoir reçu l'approbation d'un examinateur de SD.

Qui sont les examinateurs de SD?

- instructeurs de "B",
- directeurs de cours,
- entraîneurs 2
- vérificateurs de carnets de sauts,
- juges de l'ACPS (pour l'observation des sauts de qualification seulement)

05/2008